

PRIME VP POUR LES OFFICIERS : SYNERGIE-OFFICIERS RELANCE LE DÉBAT !



03 JUIN 2026

Les violences urbaines du week-end dernier, à l'occasion de la finale de la Ligue des champions, ont de nouveau illustré l'engagement exemplaire des officiers sur la voie publique. Comme à chaque événement majeur, ils ont assumé pleinement leurs responsabilités souvent dans des conditions exigeantes et au péril de leur intégrité physique.

LA QUESTION DE LA PRIME VP NE PEUT PLUS ÊTRE ÉLUDÉE !

Aujourd'hui encore, une majorité d'officiers affectés en service de voie publique ne bénéficie pas de cette reconnaissance indemnitaire, alors même qu'ils exercent quotidiennement leurs missions au plus près du terrain, au contact direct des effectifs et de la population.

Il est temps d'être honnête et de regarder les faits avec objectivité.

Les officiers affectés en voie publique participent pleinement à l'activité opérationnelle, encadrent les effectifs, prennent des décisions engageant leur responsabilité et contribuent directement à la sécurité de nos concitoyens.



La reconnaissance de cet engagement ne doit pas être une question de statut ou d'interprétation administrative ou budgétaire, mais la traduction concrète de la réalité du terrain. Il est désormais indispensable que les critères d'attribution de la prime VP soient revus.

SYNERGIE-OFFICIERS, LE SYNDICAT AU PLUS PRÈS DE VOUS.

Le Bureau National



3 boulevard du Palais – 75004 Paris

T 01 40 13 02 85

www.synergie-officiers.com / bureau.national@synergie-officiers.com